



APPEL A CANDIDATURE

Chef de Police Municipale (H/F)

Rejoignez une police municipale dynamique au cœur d'une structure moderne !

Sous l'autorité de Monsieur le Maire et dans les conditions déterminées par la loi, vous dirigez et coordonnez le service de Police Municipale.

Vous organisez les moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des infractions. Vous développez une relation de proximité avec la population.

Pourquoi nous rejoindre ?

Vous évoluerez dans un environnement de travail moderne, bénéficierez d'un équipement performant, d'une organisation favorisant le travail en équipe et d'un accompagnement permettant de développer vos compétences tout au long de votre carrière.

Vous intégrez une équipe en plein évolution. La ville met au cœur de ses priorités la sécurité et la prévention en développant la vidéo-surveillance.

Vous travaillez au sein d'un Centre Opérationnel de Police de 400 m², locaux modernes et équipés, regroupant les effectifs de Vernouillet et de Verneuil/Seine.

VOS MISSIONS

- Encadrer l'effectif composé d'agents de PM (3), ASVP (1) et points écoles (2) ;
- Traduire les orientations de la collectivité en règlements et consignes opérationnelles en matière de prévention et sécurité publique ;
- Planifier et organiser le service, les interventions et en assurer le suivi ;
- Coordonner les activités de police municipale avec le calendrier des événements et manifestations ;
- Coordonner à l'échelle de la ville le Plan tranquillité vacances en coopération avec la Police Nationale ;
- Suivre le traitement des mains courantes et les rapports d'intervention ;
- Assurer un lien étroit et de confiance avec la population.



VOTRE PROFIL

- Titulaire du grade et formations obligatoires (FIA/FCO) et habilitations nécessaires à l'exercice des missions à jour ;
- Aptitude au dialogue et forte adaptation à tous les publics ;
- Forte maîtrise de soi et résistance physique et nerveuse ;
- Exemplarité, rigueur et discipline font partie de vos valeurs ;
- Ponctualité et disponibilité ;
- Respect du code de déontologie de la police municipale.
- Sens du service public ;

Rémunération et avantages

- Aujourd'hui le cycle de travail est du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 et participation aux manifestations organisées par la Ville, y compris certains week-ends. Ce cadre de travail est amené à évoluer vers une couverture en soirée (jusqu'à 22h00) et un travail le samedi.
- 25 jours de congés annuels et 22 RTT.
- Rémunération statutaire, heures supplémentaires et astreintes rémunérées.
- NBI, ISFE et régime indemnitaire, prime annuelle.
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance.
- Prestations sociales (Plurélya).

Informations complémentaires

- Armement catégories B et D.
- Véhicules, VTT et équipements adaptés aux missions.
- Permis B obligatoire
- Poste à pourvoir dès que possible

Envoyer votre CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le maire à l'adresse recrutement.78@mairie-vernouillet.fr